

# Les Rencontres d'Occitanie

**GROUPE LA DÉPÊCHE DU MIDI**



**Les Rencontres d'Occitanie** sont un cycle de conférences-débats lancé en 2017 par le Groupe La Dépêche du Midi. Chaque mois, des personnalités de premier plan viennent enrichir la réflexion des décideurs locaux sur des thèmes majeurs pour l'avenir de notre Région (recherche, éducation, culture, innovation, export, environnement, tourisme, aéronautique). Ces rencontres se placent au cœur des défis que doit relever l'Occitanie et souhaitent accompagner l'appréhension d'un monde en constante mutation.

**21<sup>ème</sup> édition**

**« La mobilité étudiante : un atout pour notre territoire »**

**Judi 14 février 2019**

**Béatrice KHAIAT**  
Directrice Générale de Campus France



Diplômée de l'ESCP Europe en 1981, puis d'un DEA d'économie appliquée, section relations internationales à Sciences Po Paris en 1984, suivi l'année suivante d'un Diploma of International Advanced Studies de l'université américaine John-Hopkins, campus de Bologne (Italie), Béatrice KHAIAT a rempli plusieurs missions axées sur l'export en France et en Europe notamment entre 1987 et 1997, en tant que Commissaire générale d'expositions françaises à l'étranger pour Business France.

De septembre 2007 à mars 2009, Béatrice KHAIAT devient Adjointe du Secrétaire général de la présidence française de l'Union européenne.

Entre 1997 et 2002, elle occupe plusieurs postes au sein de cabinets ministériels en charge de l'Éducation nationale : elle a été successivement Chef adjointe du cabinet (1997-2000) de Claude Allègre, puis Chef adjointe (2000-2002) du cabinet de Jack Lang.

Très impliquée dans Edufrance dès les premières années, elle participe à la création de Campus France en 2014, dont elle prend la Direction déléguée de 2009 à 2012.

De 2012 à 2014, elle est Conseillère technique au cabinet du Premier ministre Jean-Marc Ayrault.

Depuis le 18 juillet 2015, Béatrice Khaiat est la Directrice générale de [Campus France](#).

**123  
567 Chiffres clés**

**500 000**

**500 000 étudiants internationaux**  
La stratégie « Bienvenue en France » a pour ambition de développer et d'améliorer l'accueil des étudiants et les formations innovantes afin de renforcer la place de la France dans le monde.

**441 millions**

C'est ce que rapportent les étudiants internationaux, par an, en Occitanie.  
Ils dépensent en moyenne 14 000€ sur une année.

**125 pays**

C'est l'étendue de la présence du réseau des Espaces et Antennes Campus France (256 au total) dans le monde. Ils assurent la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger.

## Compte-rendu

La 21e édition des Rencontres d'Occitanie s'est déroulée hier au siège de La Dépêche du Midi, à Toulouse, sur le thème «La mobilité étudiante : un atout pour notre territoire». A l'invitation de Marie-France Marchand-Baylet, vice-présidente du Groupe La Dépêche, Béatrice Khaiat, directrice générale de Campus France, est venue présenter les actions de la France pour attirer les étudiants étrangers.

[Lire la suite de l'article](#)



Béatrice Khaiat, DG de Campus France entourée de Philippe Rimbault, Président de l'UFTMP et de Marie-France Marchand-Baylet, VP du Groupe La Dépêche du Midi.



## QUESTIONS / TÉMOIGNAGES



Depuis une quinzaine d'années, nous avons beaucoup travaillé cette question au sein de l'UT1 Capitole. Tout d'abord je suis un peu étonné quand je vois la politique actuelle, qu'on ne fasse pas davantage confiance aux établissements. La Loi sur l'autonomie des Universités, qui me paraît avoir été indispensable pour remotiver et utiliser au mieux tous les atouts disséminés un peu partout sur le territoire national. Mais régulièrement, cette autonomie est battue en brèche. Le dernier exemple est de faire payer les étudiants étrangers. Le gouvernement a décidé le montant des frais universitaires que devront acquitter une partie des étudiants étrangers. Pourquoi ne

pas avoir permis aux établissements de fixer eux-mêmes leur politique en la matière ? UT1 Capitole a mis en place, il y a quelques années, parce que les textes le permettent, un tarif pour des étudiants non francophones : le prix du coût moyen d'un étudiant dans notre Université est d'environ environ 5000 euros. La nouvelle Loi va finalement réduire cette possibilité, alors que cela fonctionnait très bien et participait à l'attractivité. En effet, certains étudiants touchent des bourses dans leurs pays pour étudier à l'étranger (de l'ordre de 15 000 euros par an) qu'ils doivent utiliser pour leurs droits d'inscription. Au vu des montants français, pour conserver et utiliser pleinement ce montant, ils se tournent vers d'autres pays aux frais universitaires plus élevés.

Par ailleurs, il me semble que Campus France doit avoir un rôle incitatif pour les établissements français du supérieur. Vous développez un tas d'actions formidables, mais les établissements sont face à des problématiques très différentes d'un pays à l'autre, ainsi que d'une formation à l'autre.

Notre objectif à l'UT1 Capitole est d'attirer des étudiants pour la Recherche. Nous visons moins la quantité que la qualité des étudiants internationaux. Je voudrais avoir votre point de vue sur deux points.

Bruno SIRE, Président Honoraire, UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

**Béatrice KHAÏAT :** Je ne suis pas Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et répondrai donc pour ma partie. Avec les moyens dégagés par ces frais d'inscription, les établissements disposeront de plus de moyens pour mener la politique qu'ils souhaitent, qu'ils définiront et qu'ils voudront engager pour accueillir des étudiants internationaux. Il me semble que c'est un point positif.

Vous pourrez continuer à faire des DU, diplômes d'établissements, dont vous pourrez fixer le montant comme l'établissement le souhaite, s'il y a des services spécifiques pour les étudiants internationaux.

Campus France est une "Boîte à outils" et nous sommes suffisamment près des établissements pour qu'ils le sachent et puissent utiliser ce que nous faisons. En particulier, sur le Recherche, nous avons développé un moteur de recherche sur tous les sujets de Thèse, regroupant toutes les écoles doctorales, ainsi que les labos qui le souhaitent, sujets en français et en anglais, dont nous assurons la promotion. Par exemple, pour [Make Our Planet Great Again](#), les doctorants ont pu se connecter et voir les sujets de thèse proposés dans le domaine. Nous réalisons aussi des missions de recrutements spécifiques au niveau doctoral, Toulouse a notamment participé à celui du Mexique. Nous gérons aussi avec l'Algérie et de nombreux autres pays, comme le Viet Nam, des programmes de bourses des gouvernements étrangers au niveau doctorat. Nous disposons d'"outils" et sommes organisés, au sein de Campus France par pôles géographiques. Nos équipes sont à votre disposition pour aider, tout comme Jean-Marc Laforêt, qui a été Ambassadeur de France en Colombie, aujourd'hui Conseiller Diplomatique auprès du Préfet de Région Occitanie. Nous interagissons déjà pas mal ensemble et nous nous organisons aussi dans le domaine de la Recherche.



Merci d'abord de cette intervention et de la remise en contexte, avec notamment le rappel des pays qui montent en puissance qui me paraît fondamental.

Une annonce a été faite sur le déploiement du plan, sur le nombre de bourses, il serait intéressant d'avoir des précisions.

Deuxième question, sur le lien ou pas entre le volet labellisation des établissements et l'accès au Fonds des 10 millions d'euros proposé.

Philippe RAIMBAULT, Président, UNIVERSITÉ FÉDÉRALE TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES

**Béatrice KHAÏAT :** Merci pour cette question. L'idée était d'augmenter les frais des étudiants internationaux mais par ailleurs de tripler le nombre de bourses pour ces mêmes étudiants internationaux. Comment cela va se passer ? Le gouvernement donne déjà des bourses pour les étudiants internationaux qui étudient en France. Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères va disposer d'un volet d'environ 8 000 "exonérations" car techniquement, ce ne sont pas des bourses, qui seront à destination des pays d'Afrique et du Maghreb. Sachant qu'il est possible que ce volet de bourses augmente, car vous savez que la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a mis en place une concertation, dont les résultats sont imminents, et je pense que ce "volet bourses" sera renforcé. Les établissements, de leur côté, pourront également décider de donner des bourses ou des exonérations aux étudiants internationaux, en liaison avec la politique qu'ils voudront mener. Par exemple, il me semble que l'AMU - Aix-Marseille Université a décidé de faire bénéficier d'exonérations les étudiants tunisiens. Après, à chaque université ou établissement de définir sa politique en la matière ?

Un volet bourse, c'est au minimum un triplement des bourses et je crois que c'est effectivement une bonne chose.

La deuxième question est une excellente question. D'un côté, nous allons labelliser la politique d'accueil des établissements en faveur des étudiants internationaux et de l'autre côté, le ministère va lancer un fonds de 10 millions d'euros. Quel sera le lien avec le Label ["Bienvenue en France"](#) ? En principe, il y en aura un, en tout cas, je l'espère, mais je ne

sais pas exactement comment cela se fera. Une présentation sera effectuée au CNESER le 22 février prochain, qui devrait nous donner l'arbitrage final suite à la concertation et la présentation du dernier dispositif. Il faudra rester attentifs à deux choses : le Fonds pour améliorer la politique de l'accueil des étudiants internationaux qui va dépendre du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et les fonds du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'AFD pour la projection en Afrique.

Sur environ 4 000 étudiants, notre école accueille à peu près 1 000 étudiants étrangers. Nous constatons quelque chose d'un peu manquant dans la chaîne, ou en tout cas pas suffisamment travaillé, qui n'est pas forcément du fait de Campus France, c'est le lien avec l'entreprise. Aujourd'hui, nos étudiants, qu'ils viennent d'Afrique noire francophone, du Maghreb, de Chine ou d'Inde, ont souvent des difficultés quand il s'agit de trouver un stage à la fin de leur cursus qui d'une alternance, qui d'un stage ? Nous trouvons qu'il y a une grande frilosité des entreprises à les accueillir. Je sais que nous sommes à Toulouse et vois poindre d'ici les questions sur l'intelligence économique, voire l'espionnage... Mais de façon générale, la frilosité est grande et je me demande si l'on ne devrait pas avoir une action concertée, peut-être avec vous, les Chambres de Commerce, le réseau Business France, etc. pour faire en sorte que nous puissions accueillir ces étudiants de bout en bout : des établissements aux entreprises, pour développer du business, de la Recherche... Qu'en pensez-vous ?

Alexandre BOSQUE-OLIVA, Directeur du Développement, MBS - MONTPELLIER BUSINESS SCHOOL

**Béatrice KHAIAT** : C'est une excellente question, parce que les entreprises aussi sont intéressées évidemment à ce que la France accueille des étudiants internationaux, qui une fois retournés dans leurs pays, pourront travailler avec eux directement ou indirectement. Il est vrai que c'est un lien très important qui n'est pas facile, je suis complètement d'accord. On voit aussi, et c'est une nouvelle mobilité dans le monde, qu'il y a une forte demande pour organiser des stages, stages qui sont une spécificité française. Il y a énormément de pays dans lesquels les étudiants aimeraient venir en France uniquement pour réaliser un stage, par exemple les États-Unis d'Amérique. C'est un peu comme cela que nous avons fait le Défi de l'Innovation.

Campus France a été saisi plusieurs fois, mais ce sujet n'est pas évident. Il y a une forte demande, mais outre les réticences, les questions de visas de travail sont très compliquées, car il s'agit d'un visa de travail, il nous faudrait travailler plus avec les entreprises...

Cela peut faire partie de "**Bienvenue en Occitanie**"...

Il faut évidemment qu'il y ait un lien avec les entreprises car ce lien entre établissements et entreprises est indispensable et nécessaire pour tout : des étudiants à la valorisation de la Recherche. Je ne peux que vous répéter que je suis d'accord avec vous et qu'il faut resserrer ces liens, peut-être Madame Marchand-Baylet, si vous pouvez nous aider là-dessus... Dans [France Alumni](#), les entreprises sont membres de Chambre de Commerce étrangères, par exemple en Malaisie, on travaille avec la Chambre de Commerce Franco-Malaisienne. Il faut évidemment les associer.

Un témoignage tout d'abord : mon établissement a participé l'année dernière à l'opération Défi de l'Innovation Publique, qui a été extrêmement positive pour nous. Cela a permis à nos étudiants de travailler dans des entreprises et des organisations avec des étudiants de Harvard et du MIT autour de défis très stimulants. Cela m'a permis aussi d'entrer en contact avec ces établissements universitaires très prestigieux. Évidemment, nous aimerions beaucoup que l'opération puisse être reconduite, parce que c'est dans la durée que l'on arrive à établir des liens solides avec de telles Universités. En tout cas, je crois que les retours ont été excellents : les étudiants étrangers ont énormément apprécié et l'accueil dans les établissements d'enseignement supérieur à Toulouse et l'accueil dans les stages. En effet, on peut noter que parmi tous les stages qui ont été offerts, l'essentiel s'est fait dans des institutions publiques et la seule entreprise, je crois, était [La Dépêche du Midi](#), ce qui va dans le sens de la question précédente de mon collègue. Il faudrait certainement travailler cette question de l'accueil dans les entreprises d'Occitanie.

Ma question porte sur le rôle des accords bilatéraux. C'est notre principal outil pour développer l'accueil d'étudiants internationaux. À Sciences Po Toulouse, nous avons plus de 150 accords avec des établissements ou Universités étrangers, partout dans le monde. Nous avons donc peu de "free movers", les étudiants accueillis le sont principalement dans le cadre de ces accords. Quel peut être le soutien apporté par Campus France au développement de ces accords ? N'ont-ils pas un rôle très important ? Ne faudrait-il pas une politique pour aider les établissements à développer ces accords ? Cela passe par l'envoi de délégations à l'étranger, l'accueil de délégations, la mobilité des enseignants et personnels qui créent des liens avec leurs homologues, suscitant l'envie de formaliser les relations en contractant...

Olivier BROSSARD, Directeur, SCIENCES PO TOULOUSE

**Béatrice KHAIAT** : Effectivement, c'est très important. Il faut se dire que quand Campus France a été créé, il y a une vingtaine d'années, la France était un des rares pays qui n'avait pas d'agence de promotion. À cette époque, nous nous appuyions sur nos anciennes colonies et tout d'un coup, on a constaté que les gens venaient moins chez nous et que l'Australie nous passait devant en termes d'attractivité des étudiants. En Allemagne, le DAD a été créé dans les années 1920, le British Council date des années 1930, l'agence française a été créée en 1998, quand on s'est rendu compte que les gens ne se levaient pas en se disant "Tiens, je vais aller étudier en France !". Il est évident qu'il nous faut en faire la promotion.

Par contre, les "free movers" dans le monde représentent 80% des mobilités étudiantes. La mobilité encadrée tourne autour de 20%. C'est donc en très large majorité une mobilité individuelle, même s'il est difficile d'avoir des chiffres. Lors de la création de Campus France, l'idée était de faire venir des étudiants étrangers en France.

À présent, cela n'a aucun sens car la mobilité, les services de relations internationaux, c'est dans les deux sens. Il est évident que lorsque l'on signe un accord de coopération, des échanges d'enseignants, c'est dans les deux sens ! La France a un modèle un peu daté, Campus France fait venir des étudiants en France et Erasmus gère les crédits pour faire partir des étudiants nationaux à l'étranger... Ces accords directs de coopération permettent plus d'échanges car en général, ces accords encadrés, intègrent d'autres aspects, comme l'hébergement avec les CROUS, qui aide à trouver un logement.

Campus France fait plein d'actions de promotions. Quand nous allons dans les pays, il n'y a pas que les salons étudiants, il y a aussi les relations institutionnelles et on organise toujours des rencontres avec les établissements.

Je sais que le **Défi de l'Innovation Publique** était très bien, et que cela va se refaire cette année à Toulouse et à Strasbourg.



Nous avons réalisé, il y a quelques années, avec AEF Groupe, une étude sur [l'attractivité de la France au niveau étudiant](#). Le constat était d'une grande diversité d'enseignants étrangers dans chacune des régions. Parmi les points à faire évoluer, vous ne l'avez pas évoqué, le développement du nombre d'enseignants étrangers est-il pour vous important ?

Christian LIBEROS, Directeur Associé, KPMG FRANCE

**Béatrice KHAIAT** : Vous avez tout à fait raison. Cela fait d'ailleurs partie des critères de rankings de labels ou de classements internationaux : le nombre d'étudiants et le nombre de professeurs étrangers. Aussi, dans les accords, sont souvent prévus des échanges d'enseignants.

Nous ne disposons pas de statistiques sur ce point. Campus France produit beaucoup d'études (Chiffres clés de la Mobilité, étude pays, etc.) mais nous n'en avons pas sur ce point et nous n'avons peut-être pas pensé à regarder les chiffres des professeurs internationaux invités, je trouve que c'est un très bon critère que nous n'avons encore jamais vu, ni utilisé. Au niveau de la Recherche, c'est très important car ce sont les professeurs invités de Labo à Labo qui vont favoriser le nombre de doctorants étrangers.

**Bruno SIRE**, Président Honoraire, UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

Juste un commentaire sur cette question des professeurs invités. Il y a deux choses différentes. D'un côté, les invitations qui sont de courtes durées, généralement un semestre, très rarement au-delà, c'est un temps court défini pendant lequel il est difficile d'établir des liens avec l'enseignant et le labo. D'autre part, le programme individuel, par exemple lors d'un congé sabbatique, le professeur va passer quelques mois dans d'autres pays. Mais on ne peut construire une politique d'Université sur cela. Il faut travailler sur le recrutement d'enseignants, à part entière, au niveau international.

C'est extrêmement difficile sur plusieurs points et si vous pouvez là-aussi avoir une action, cela aiderait beaucoup d'Université. Le premier point, qui est partiellement débloqué, est lié à la maîtrise du français qui oblige à ce que l'on dispose des programmes d'enseignement en anglais, qui nous ont valu bien des critiques. L'autre verrou considérable est l'obligation de passer par le Conseil National des Universités pour recruter. C'est un organe franco-français, qui ne raisonne que sur une logique française en termes de calendrier. Par exemple, les recrutements internationaux dans le monde universitaire, en particulier anglo-saxon, et dans le reste de l'Europe, tout se décide avant le mois de mars pour l'année suivante. Le CNU se réunit en avril-mai, c'est-à-dire que tous les bons professeurs ont été recrutés bien avant...



**Je voudrais revenir sur le processus de labellisation et sa mise en oeuvre. Au démarrage, lors des discussions que nous avons eues avec Campus France, pour la création de ce Label, il avait été évoqué le fait de traiter les COMUE d'une manière un peu différente, car comme vous le savez, les COMUE n'ont pas d'étudiants en propre. Les 21 critères produits mettent automatiquement les COMUE en difficulté puisque l'on ne peut répondre à tous, notamment ceux du suivi des étudiants. Avez-vous évolué sur cette question ? Les COMUE peuvent-elles candidater sous cette forme ou prévoyez-vous une voie particulière ?**

*Didier MARTY-DESSUS, Directeur des Relations Internationales, UNIVERSITÉ FÉDÉRALE TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES*

**Béatrice KHAIAT :** *J'ai demandé à ce qu'il y ait une chaire au Collège de France qui soit créée pour la labellisation des établissements, que mon adjoint, Thierry VALENTIN, qui est très fort sur la labellisation pourrait occuper. Il me semble que les COMUE seront labellisées sur les opérations qui leur sont propres comme l'organisation de guichet unique ou sur les formations qu'elles délivrent. Un traitement particulier devrait être appliqué. Le processus est déjà lancé sur le site de Campus France.*

**Campus France fait un excellent travail dont nous vous remercions car nous en bénéficions énormément. Nous avons souvent des Fiches Pays qui nous remontent avec des analyses sur tous les points qui nous permettent aujourd'hui de faire de la prospection sur ces pays-là. Mais pourrait-on aller un peu plus loin et voir également ce que vous entendez de la part des étudiants et de leurs envies en termes de formation, de pédagogie, de format ? Finalement, nous déduisons, en partie de ces fiches-là, sur l'économie du pays et non pas sur le besoin étudiant. D'un autre côté, depuis des années, nous travaillons nos expertises sur nos manières de penser la formation mais sans véritable retour des besoins étudiants. Ne serait-il pas intéressant qu'une remontée d'informations puissent apparaître d'une façon ou d'une autre sur vos espaces Campus France, nous permettant de toucher le besoin étudiant et nous ajuster vraiment ?**

*Annabel-Mauve BONNEFOUS, Directrice du Programme Grande École, TBS - TOULOUSE BUSINESS SCHOOL*

**Béatrice KHAIAT :** *Je pense que c'est une excellente question et Florent Bonaventure, Directeur de la Communication de Campus France, aussi Responsable des études et sondages, est ici présent. Un sondage a été réalisé sur 25 000 étudiants, venus en France, interrogés sur leur relation avec les professeurs, dont on sait qu'elle est très différente et peut-être plus distante que dans les cursus anglo-saxons, où ils ont un enseignant attiré, avec un bureau. Le résultat a été que les interrogés trouvaient cette relation bien. Nous avons toujours une mauvaise idée de nous-même, même nous à Campus France, nous sommes toujours très critiques.*

*Nous commençons ces études sur la perception par les étudiants internationaux de la pédagogie en France.*

*Il me semble que cela fait aussi partie des critères de labellisation, il faut absolument que sur l'intranet de l'Université, il y ait les supports, les bibliographies, etc. et ce n'est pas encore le cas partout... Comme ce n'est pas partout que l'on peut apprendre l'anglais.*

*Effectivement, cela me paraît une bonne idée de mieux comprendre ce qu'attendent les étudiants étrangers et voir comment changer et dans quels secteurs se développer pour répondre à leurs attentes.*

*Dans tout ce qui est Tourisme, Mode, Théâtre, etc., il y a plein de créneaux dans lesquels l'enseignement français excelle. Par exemple, il y a une école de maquillage en France qui intéresse particulièrement les étudiants coréens, qui se battent pour venir s'y former...*



**Émilie DEPONS,** *Responsable de la Délégation Régionale de Toulouse de CAMPUS FRANCE*

*Une chose à noter dans les objectifs 2019 de la Délégation de Toulouse, c'est de faire se rapprocher les espaces Campus France et les guichets d'accueil, les guichets uniques, d'autant plus que le [Welcome Desk](#) de Toulouse est vraiment super.*

*En effet, j'ai pu constater que les espaces Campus France à l'étranger font très bien la promotion de vos établissements auprès des étudiants internationaux, que les guichets en France font aussi un très bon travail lors de l'accueil, mais le lien entre le moment de départ des étudiants et l'arrivée est encore à travailler. C'est ce que je vais chercher à développer notamment avec un "Webinaire" avec l'Université de Toulouse, afin que les étudiants internationaux, via les espaces Campus France, rencontrent virtuellement tous les services*

mis à disposition par les services de Welcome Desk. Les étudiants pourront ainsi disposer d'un maximum d'informations avant leur arrivée à Toulouse et en Occitanie et connaîtront toute la chaîne mise en place pour leur accueil.

**À CONSULTER**  
CAMPUS FRANCE  
en Région Occitanie



## CONCLUSION DES DÉBATS

Les pistes de réflexion de Béatrice KHAÏAT :

- ✓ LABELLISER LA POLITIQUE D'ACCUEIL DES ÉTABLISSEMENTS EN FAVEUR DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX
- ✓ TRAVAILLER LE LIEN AVEC LES ENTREPRISES EN VUE DES STAGES
- ✓ RÉFLÉCHIR SUR DE NOUVELLES ANALYSES DES ATTENTES DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX
- ✓ MIEUX FAIRE CONNAÎTRE AUX ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX TOUTE LA CHAÎNE D'ACCUEIL EN FRANCE

**Revivez la conférence / débat**



**Retrouvez l'interview de Béatrice KHAÏAT**



**PROCHAINE RENCONTRE D'OCCITANIE**

**22<sup>ème</sup> édition - Jeudi 14 mars 2019**

Siège de Midi Libre

**Yves SAINT-GEOURS**

Ambassadeur de France en Espagne

**« L'ESPAGNE ET LA FRANCE,  
PARTENAIRES STRATÉGIQUES DANS L'EUROPE D'AUJOURD'HUI :  
L'EMPREINTE DE L'HISTOIRE, LES DÉFIS COMMUNS »**

POUR TOUTE INFORMATION :  
[contact@rencontres-occitanie.fr](mailto:contact@rencontres-occitanie.fr)  
Tel : 05 62 11 95 96



Leila Bijaoui-Rouch  
Chargée de mission auprès de la Présidence  
Les Rencontres d'Occitanie  
 @rencontres\_oc

[www.rencontres-occitanie.fr](http://www.rencontres-occitanie.fr)



EN PARTENARIAT AVEC :



Crédit Photos : Michel Viala

©2019 Les Rencontres d'Occitanie

Si vous ne souhaitez plus recevoir de Newsletter des Rencontres d'Occitanie, [suivez ce lien](#)